

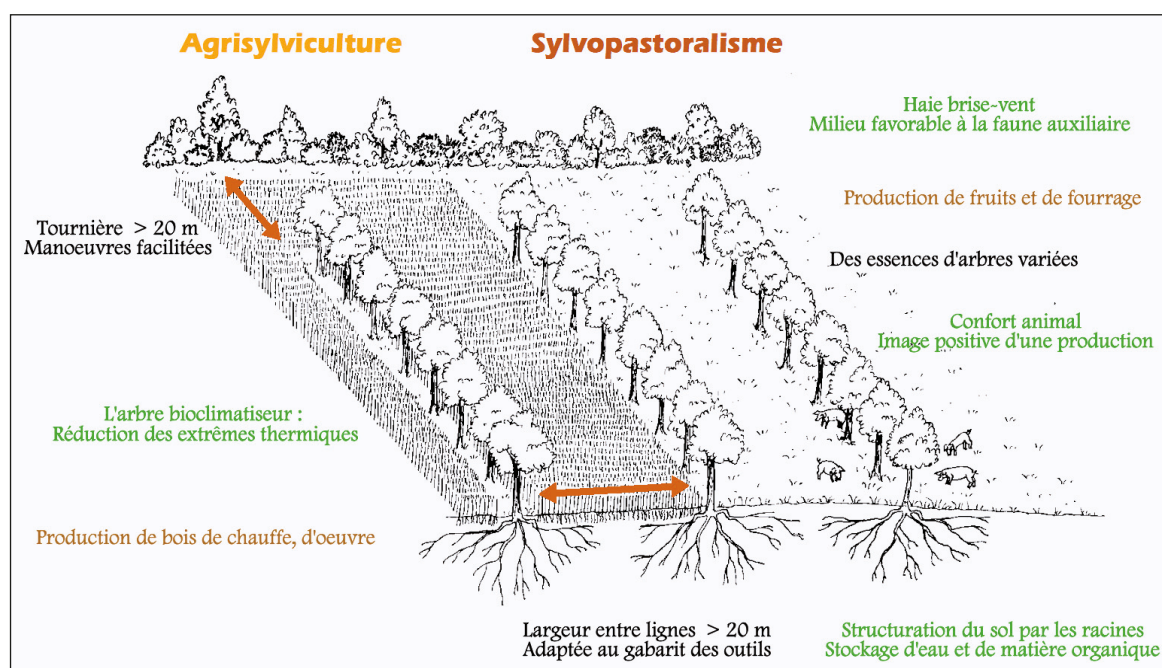
Mesure agroforesterie : Dépôt des derniers dossiers avant le 2 mai

Dans le cadre de la programmation 2007-2013 de la politique de Développement Rural, une mesure spéciale agroforesterie : **Mesure 222 «Première installation de systèmes agroforestiers sur des terres agricoles»** a été mise en place. Cette mesure, destinée aux agriculteurs, **peut prendre en charge jusqu'à 80 % du coût de la dépense éligible**, soit les fournitures diverses (plants, paillage, protection), l'ingénierie de projet et le suivi pendant 3 ans.

Si vous souhaitez bénéficier de ce programme, **vous devez impérativement déposer vos dossiers de demande de subvention à la DDT avant le 2 mai 2013 !** En effet, arrivant en fin de programmation, ces fonds ne pourront plus être mobilisés au-delà de cette date. Les projets déposés en DDT avant le 2 mai 2013 **pourront être plantés la saison suivante, à savoir au cours de l'hiver 2013-2014.**

L'agroforesterie, c'est quoi ?

C'est optimiser une surface agricole en associant sur un même espace une production agricole (culture, élevage) et une production forestière.



Des systèmes adaptés aux pratiques des agriculteurs

Une meilleure valorisation des ressources pour une production optimisée.

- Gain de biomasse de 30 % par rapport à une culture pure agricole et sylvicole.
- 2 voire 3 productions annuelles sur une même surface : une culture, du fourrage, des fruits, du bois.

Confort animal et protection climatique.

- L'arbre climatiseur : réduction des écarts thermiques et du niveau d'insolation, brise-vent = confort des animaux d'élevage, réduction de l'ETP des cultures.
- Des poids vifs supérieurs et de meilleurs indices de consommation en parcours de volailles.
- Des animaux plus calmes qui se déplacent et consomment davantage sur le parcours d'élevage.
- Un complément fourrager en période de sécheresse : herbe plus verte sous les arbres, diverses essences fourragères : frêne, orme, murier, etc.

Une meilleure gestion des flux de matières.

- Le système racinaire en pivot des arbres agroforestiers mobilise surtout l'eau en profondeur qu'ils ont contribué à stocker.
- L'arbre, par sa consommation de CO₂ et via la décomposition annuelle de ses feuilles et de ses racines, contribue simultanément à stocker un gaz à effet de serre et à augmenter la fertilité du sol.
- Le filet racinaire des arbres agroforestiers récupère une bonne partie de l'azote lixivié sous les cultures.

L'agroforesterie en pratique

- Des lignes d'arbres largement espacées et tenant compte du gabarit des outils agricoles.
- Des tournières en bout de rangs pour faciliter les manoeuvres.
- Des essences variées, adaptées au contexte de la parcelle.
- Des bandes enherbées de 1 à 2 m au pied des lignes d'arbres (réservoir d'auxiliaires, distance de sécurité).
- Une orientation Nord-Sud privilégiée pour équilibrer l'ombrage sur la ligne d'arbres.



Pour mettre en place un projet d'agroforesterie, contact : Arbre et Paysage 32 - 05.62.60.12.69.

